



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## PROCEDURE D'AFFECTATION APRES LA 3<sup>ème</sup>

Rentrée scolaire : septembre 2017

**Votre enfant est élève au C.N.E.D.**

**APRES LA TROISIEME OU MAINTIEN EN SECONDE**

**L'AFFECTATION EST UNE PROCEDURE INFORMATISEE**

- La décision d'orientation sera prise par l'établissement.

Veuillez adresser une demande d'affectation en lycée à Monsieur Le Recteur,  
à l'attention de Madame la Cheffe du SAIO entre le 23 mai et le 16 juin 2017.  
Adresse e-mail : [saio@ac-guyane.fr](mailto:saio@ac-guyane.fr)

Les résultats de l'affectation et les notifications seront disponibles au **SAIO**,  
**à partir du 30 juin 2017**